



Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard

PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2025-2026 – ALSH 11-17 ans

06 nov 2025

Table des matières

Déclaration : n° 0220490CL000223-25-S01.....	3
1 Présentation générale	4
2 Rappel d'éléments clés du cadre légal	5
3 Organisation	6
4 Objectifs pédagogiques	7
5 Stratégie d'intervention.....	9
6 Sécurité physique, morale et affective.....	11
7 Les rythmes de l'adolescent	12
8 Les moyens mis à disposition.....	13
7 Évaluation et bilan.....	16

Coordonnées de l'organisme organisateur

Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard
17 rue de Guingamp
22140 BEGARD
02.96.45.20.60
accueil@mjcbegard.fr

Lieu de l'accueil de loisirs et coordonnées

Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard
17 rue de Guingamp
22140 BEGARD
02.96.45.20.60 fixe de la MJC
06.72.68.34.95 portable pro
Déclaration : n° 0220490CL000223-25-S01

Laura Cortier, animatrice jeunesse ayant fonction de direction de l'accueil jeunes 11-17ans à la MJC.



1 Présentation générale

Ce projet pédagogique concerne l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Maison des Jeunes et des Cultures (MJC) du pays de Bégard à destination des adolescent.es (local jeunes) pour l'année 2025-2026.

L'organisme organisateur

La MJC du pays de Bégard est une association à but non lucratif de type loi 1901. Créée en 1968, entre autre pour organiser le départ en colonie des enfants de son territoire, elle est agréée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et titulaire d'un agrément de Jeunesse et Éducation Populaire 22JEP22055 daté du 31 mai 2024.

L'ALSH de la MJC de Bégard est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) qui accueille des enfants de 3 à 17 ans. Ce projet pédagogique concerne uniquement l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans (**à partir du collège**).

Valeurs portées par la structure

Le projet associatif de la MJC, définit en Conseil d'Administration et voté en Assemblée Générale, repose sur trois axes :

1. Favoriser la rencontre, la mixité sociale, la convivialité,
2. Susciter l'engagement des habitants du territoire autour des enjeux sociétaux actuels,
3. Être identifié comme un acteur essentiel du milieu associatif local et comme un lieu ressource.

Ce projet associatif est ensuite décliné dans le cadre d'un projet éducatif en intentions éducatives, elles-mêmes déclinées dans le présent document en objectifs pédagogiques.

Les engagements éducatifs de la MJC sont les suivants :

1. Les accueils collectifs de mineurs sont des lieux de socialisation,
2. Les accueils collectifs de mineurs doivent être des espaces de découverte,
3. Les accueils collectifs de mineurs doivent être le lieu de pratiques et d'expériences culturelles nouvelles,
4. Les accueils collectifs de mineurs doivent être des espaces ouverts aux parents,
5. Les accueils collectifs de mineurs doivent être des lieux et des outils de formation pour les jeunes ou les adultes.

Le local jeunes de la MJC, en tant qu'élément d'une structure d'éducation populaire, se doit de respecter des valeurs fondamentales de laïcité, de démocratie, de respect, de tolérance et de solidarité. Elles font parties intégrantes de ce projet pédagogique.

Cette année le conseil d'administration de la MJC a rédigé un plaidoyer sur des champs d'actions à travailler et prendre en compte pour l'année et dans la réflexion

et conception des programmes d'activités lors des vacances scolaires. Celui-ci défend différentes valeurs :

Valeurs sociales & culturelles

- Développer l'esprit critique
- Lutter contre les violences
- Ouverture à l'autre et confiance en soi
- La question des écrans

Valeurs environnementales

- Reconnexion au vivant
- Reconnexion à son territoire rural
- Accélérer l'apprentissage & la diffusion de la transition écologique

Tous les axes ne pourront pas être mis en œuvre en même temps, mais seront pris en compte lors de la définition de nos objectifs.

2 Rappel d'éléments clés du cadre légal

Afin de s'assurer de la bonne compréhension et du respect du cadre légal imposé à toutes structures accueillant des mineurs, nous rappelons ici certains éléments clés :

- Le local jeunes est un ACM (Accueil Collectif de Mineurs), spécifié ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Les textes réglementaires faisant foi sont donc ceux destinés à ces structures.
- Le taux d'encadrement est légalement fixé à 1 encadrant.e pour 12 enfants de plus de 6 ans.
- Pour les baignades, outre la présence absolument nécessaire d'un.e surveillant.e de baignade qualifié.e (SB), le taux d'encadrement évolue comme suit :
 - Un.e animateurice de préférence présent.e dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans.
 - Un.e animateurice de préférence présent.e sans obligation de baignade pour les 12ans et plus.
 - Un.e animateurice de préférence présent.e sans obligation de baignade, ni obligation de qualification surveillant de baignade (SB) pour les plus de 14ans.
- Les soins prodigués aux enfants sont systématiquement réalisés par l'animatrice en charge du groupe et sont notés dans le carnet d'infirmerie.
- Les activités sportives ou dites « à risque » (VTT, voile, kayak...) doivent être encadrées par des personnes qualifiées ou sont soumises à des conditions d'encadrement spécifiques. Il est important de vérifier les conditions légales lors de la conception et de la mise en œuvre des sorties et activités sportives.

- Les normes et réglementations en vigueur étant en constante évolution, il est vivement recommandé de se tenir informé.e et de les vérifier régulièrement.

3 Organisation

Au local, les jeunes apprennent en faisant et font en apprenant. Ils deviennent acteurs de leurs temps de loisirs tout en s’amusant !

PRINCIPES D’INSCRIPTION

- Être adhérent.e de l’association pour toutes activités proposées hors les murs.
- **Inscription acceptées dans la limite des places disponibles. Elles se font uniquement par l’accueil de la MJC. L’animatrice jeunesse n’accepte aucune inscription.**
- Une annulation et/ou modification non justifiée au minimum 48h avant l’activité, sera facturée sauf sur présentation d’un justificatif (médecin). Pour les activités gratuites, une pénalité de 2€ sera facturée.
- Inscription par mail possible pour les jeunes ayant déjà un dossier **COMPLET** au local jeunes pour l’année 2025-26,
- En cas d’absence pour maladie, remboursement possible uniquement sur présentation d’un justificatif médical à transmettre au bureau d’accueil au plus tard la semaine suivant l’absence.

ORGANISATION

- Le local jeunes est **ouvert les mercredis de 13h30 à 18h, les vendredis de 16h30 à 18h** (hors soirée) et les **samedis de 13h30 à 18h**. En fonction des programmes d’activités, des soirées peuvent être proposées le vendredi soir et exceptionnellement le samedi soir.

Les activités du local jeunes sont proposées **en libre d’accès**. L’animatrice accueille donc les jeunes venant dans la structure, mais ceux-ci sont libres de leurs allers et venues à la MJC (hors notification sur la feuille d’inscription des responsables légaux).

La MJC propose différentes activités, sur place ou à l’extérieur, des sorties et des ateliers sportifs ou culturels.

- À chaque période, un programme est diffusé aux jeunes par plusieurs moyens : affichage dans le local jeunes, site internet, réseaux sociaux, d’affichages au collège et lettre d’information mensuelle par mail.

De nombreux projets sont proposés par les jeunes ou insufflés par l’animatrice tout au long de l’année. Ceux-ci mènent à une régularité de travail avec les jeunes et à la création de beaux projets : (Culture Club - cf page 8 -, Fais-moi peur, séjour au Japon, etc.).

Un règlement intérieur du local jeunes est disponible à l'accueil de la MJC et sur le site internet de l'association. Le jeunes s'engagent à le respecter sous peine de sanction voir d'exclusion.

La consommation d'alcool ou de stupéfiants est formellement interdit au local jeunes et ses abords. Le jeune pris en flagrant délit de consommation se verra exclure du local pour l'activité et une discussion avec lui, ses responsables légaux et la direction de la MJC sera mise en place.

4 Accueil de jeunes en situation d'handicap

L'accueil constitue un enjeu majeur pour garantir une éducation inclusive et équitable. Chaque enfant, quelles que soient ses spécificités, doit pouvoir bénéficier d'un environnement adapté, favorisant son épanouissement et son autonomie. Cela implique une formation continue des professionnel.les, une collaboration étroite avec les familles et des professionnel.les formé.es comme le PRAI (Pôle Ressources Accueils Inclusifs), ainsi qu'une adaptation des locaux et des outils pédagogiques. Dès lors qu'un nouveau jeune s'inscrit, une rencontre avec le jeune et la famille sera mise en place avant le premier accueil physique. Des temps de régulations pourront être mis en place en cas de besoin.

Un règlement intérieur du local jeunes est disponible à l'accueil de la MJC et sur le site internet de l'association. Le jeunes s'engagent à le respecter sous peine d'exclusion.

La consommation d'alcool ou de stupéfiants est formellement interdite au local jeunes et ses abords. Le jeune pris en flagrant délit de consommation se verra exclure du local pour l'activité et une discussion avec lui, ses responsables légaux et la direction de la MJC sera mise en place.

5 Objectifs pédagogiques

Dans le cadre de l'accueil des jeunes en 2025-2026, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- 1. Proposer un lieu sécurisant :** L'objectif est de proposer un lieu sécurisant et bienveillant pour les adolescents, où ils peuvent se sentir écoutés, respectés et soutenus. Cet espace vise à favoriser leur épanouissement personnel, leur autonomie et leur confiance en eux, tout en leur offrant un cadre clair et encadré. Il permet également de prévenir les situations à risque (permet d'orienter les actions de préventions) et d'encourager les échanges, la socialisation ainsi que la participation à des activités adaptées à leurs besoins et à leurs centres d'intérêt.

- 2. Créer, débattre, s'inspirer :** L'objectif pédagogique d'un espace de découverte pour les jeunes est de leur permettre d'explorer, d'expérimenter, d'analyser et de se découvrir de manière ludique et interactive. Cet espace doit favoriser la curiosité, l'observation, la réflexion et la créativité, tout en les aidant à développer leurs compétences et connaissances dans différents domaines. L'intérêt est de stimuler leur pensée, de leur permettre de découvrir de nouveaux sujets, de favoriser leur autonomie et leur confiance en eux et de les aider à développer leur esprit critique et leur capacité à résoudre des problèmes. Le local jeunes doit également être un lieu d'échange et de partage, où les adolescents peuvent interagir entre eux et avec les adultes pour enrichir leurs apprentissages (fondement de l'éducation populaire). Il s'agit de créer un environnement propice à leur épanouissement et à leur développement, en leur offrant des expériences enrichissantes et des outils pédagogiques adaptés à leur âge et à leurs besoins.
- 3. Ouvrir les jeunes à la culture :** L'objectif pédagogique de ce lieu de pratiques d'expériences culturelles nouvelles est de permettre aux jeunes d'explorer et de découvrir des formes d'expression artistique et culturelle pas ou peu connues ou sortant de leur champ de connaissance. Grâce à des animations sur des spectacles, et des expositions, des visites, ils pourront enrichir leur bagage culturel et développer leur sensibilité artistique. L'objectif est également de favoriser la curiosité, la créativité et la réflexion critique chez eux, en les encourageant à sortir de leur zone de confort et à faire de nouvelles expériences culturelles.

Les MJC s'inscrivent dans une démarche de droits culturels qui reconnaît chaque jeune comme un acteur culturel à part entière. La culture est considérée comme un droit fondamental et un levier d'émancipation, de citoyenneté et de développement personnel. Ce principe rappelle que toute personne – et donc tout·e jeune fréquentant une MJC – a le droit d'exprimer, de vivre et de partager sa culture en tant que composante essentielle de son identité.

- 4. Développer le lien avec les parents :** Il s'agit de favoriser la collaboration et la communication entre les parents et les professionnels encadrant les jeunes. Cela permet aux parents d'être informés des activités proposées, de comprendre les objectifs pédagogiques de ces activités et de s'impliquer davantage dans la vie du local. Cela peut également permettre aux parents de mieux comprendre les besoins et les intérêts de leurs ados, et de renforcer le lien entre l'éducation à la maison et l'éducation en dehors de la maison. En favorisant la participation des parents, la MJC vise à créer un environnement éducatif plus enrichissant. Dans cette dynamique, des actions parentalité à destination des parents et des adolescents seront également mises en place afin d'aborder conjointement les sujets de société actuels et les thématiques d'information jeunesse. Ces temps d'échange et de sensibilisation permettront d'informer autant les parents que les ados, de favoriser le dialogue intergénérationnel et d'accompagner les familles sur des problématiques telles que les réseaux sociaux, le harcèlement, la santé mentale, l'orientation, la vie affective et sexuelle ou encore les usages du numérique.

6 Stratégie d'intervention

Ces objectifs pédagogiques étant posés, il s'agit maintenant de les décliner de manière plus opérationnelle afin de construire le projet d'animation. Pour cela le travail va se faire sur une année en réajustant au besoin les objectifs suivants.

Objectif 1 : Proposer un lieu sécurisant

- **Favoriser le développement des compétences cognitives, émotionnelles et sociales des jeunes** en proposant des activités permettant une meilleure connaissance de soi, en laissant les jeunes prendre des décisions, en les aidant à prendre conscience de ses mots et de ceux des autres, en mettant en place les moyens d'une communication efficace et constructive, en développant les liens sociaux (entrer en relation avec l'autre), en identifiant les attitudes et comportements favorables à la vie en société, en apprenant à demander de l'aide et à résoudre les conflits, etc.
- **Cultiver la socialisation des adolescents** en proposant des rencontres régulières avec d'autres publics (résidents de l'EHPAD, local jeune voisin). En proposant des jeux d'interconnaissance, en mettant en place des outils de présentation des nouveaux animateurs, mais aussi des nouveaux jeunes qui arrivent au local jeunes. En proposant des temps/cercles de paroles qui permettent aux adolescents de partager leurs idées, leurs émotions et leurs expériences dans un cadre sécurisant. À travers, des débats, des jeux de rôle, ils apprennent à s'exprimer clairement, à écouter activement et à respecter l'opinion des autres. Ces temps favorisent la confiance en soi, développent l'esprit critique et renforcent la cohésion du groupe. En proposant des temps d'expression sur un sujet du quotidien, un fait marquant de l'actualité, en écoutant les ados de manière active au cours de la journée, etc.

Objectif 2 : Créer, débattre, s'inspirer

- **Permettre d'explorer, d'expérimenter et d'apprendre de manière ludique:** en proposant des activités « à la carte » sur les programmes ou des accueils libres permettant différents types d'activités (sportives, manuelles, culturelles, politique -marche des fiertés-, ...), en adaptant le programme d'activité au public, en proposant des sorties occasionnelles, en favorisant l'expérimentation et en permettant le droit à l'erreur, etc.
- **Développer les compétences et connaissances des jeunes dans différents domaines** en accompagnant les adolescents dans leur développement, pour leur donner l'opportunité de découvrir, d'apprendre et d'expérimenter dans différents domaines de la vie. En leur proposant des activités variées, ils peuvent élargir leurs connaissances tout en développant des compétences utiles comme la créativité, l'autonomie, l'esprit critique, la coopération et le sens des responsabilités. Ces expériences leur permettent non seulement d'acquérir de nouveaux savoirs, mais aussi de mieux se connaître eux-mêmes, de prendre confiance en leurs capacités

et de trouver leur place au sein d'un groupe. Qu'il s'agisse de sorties culturelles (au musée, à une exposition ou au théâtre), d'ateliers artistiques (musique, danse ou photographie), d'activités sportives ou d'actions citoyennes, chaque moment vécu représente une occasion de grandir, de s'ouvrir aux autres et de se préparer à l'avenir avec plus de sérénité et d'assurance.

- **Créer un environnement propice au développement des ados et à leur épanouissement**, en créant un cadre favorable pour les adolescents, pour leur offrir un espace sécurisant, bienveillant et stimulant. Les jeunes ont besoin de se sentir écoutés, respectés et valorisés pour oser s'exprimer et développer leur potentiel. Cela passe par l'instauration d'un climat de confiance, où chacun peut être lui-même sans crainte du jugement. Le rôle de l'animateurice est essentiel : il s'agit d'encadrer tout en laissant une marge de liberté, d'encourager sans imposer, de guider sans diriger. En adoptant une posture bienveillante et motivante, iel aide les jeunes à prendre confiance en eux, à développer des compétences sociales et à construire une image positive d'eux-mêmes.

Objectif 3 : Ouvrir les jeunes à la culture

- **Permettre aux jeunes d'explorer et de découvrir de nouvelles formes d'expressions artistiques et culturelles** avec la création d'un groupe « Culture Club » .

Ce groupe a pour but de découvrir et d'explorer diverses formes artistiques et culturelles collectivement.

À travers le **Culture Club**, ils.elles apprennent à observer, débattre et analyser collectivement des spectacles, expositions ou créations.

Le projet vise à développer leur curiosité, leur créativité et leur esprit critique, tout en favorisant l'ouverture à la diversité culturelle et artistique.

- **Favoriser la curiosité, la créativité et la réflexion critique chez eux**, en mettant à disposition des jeunes du matériel pédagogique diversifié, en créant des espaces de créativité autonome, en les poussant à réfléchir par eux même et se remettre en questions, en participant à des événements citoyens sur nos communes ou alentours etc.
- **Développer les liens et l'esprit critique de jeunes**. En collaboration avec l'animatrice culturelle, qui propose régulièrement des expositions dans le hall de la MJC, il est possible de mettre en place des projets de médiation autour de ces œuvres. Les adolescents peuvent ainsi observer, analyser et créer, tout en développant leur sens critique, leur créativité et leur capacité à partager et argumenter leurs points de vue.

Objectif 4 : Développer un espace ouvert aux parents

- **Favoriser la collaboration et la communication entre les parents et les professionnels** en assurant un niveau d'information suffisant à leur rencontre, en mettant en place des outils de communication efficaces, en prenant le temps de la rencontre lorsqu'elle est nécessaire, en laissant la place à la discussion sur les temps d'accueil, en adoptant une posture d'écoute active avec les parents, etc.

- **Animer des temps d'informations** sur les réseaux sociaux, la vie affectives et sexuelles, l'écologie... auprès des parents dans des soirées dédiées à cela avec du matériel pédagogique (prêté par l'ADIJ, le CRIJ, en voiture Nina et Simon.e ...).

7 Sécurité physique, morale et affective

C'est la première mission de tout animateurice. Quand on parle de sécurité physique, on pense tout de suite à l'idée de faire des animations dans des espaces sécurisés. En effet, il y a dans un premier temps un enjeu majeur à choisir des lieux adaptés et cohérents avec l'activité que nous allons proposer. Il est essentiel de créer un environnement sécurisant, bienveillant et respectueux. L'animateurice joue un rôle important en adoptant une posture d'écoute et de soutien, ce qui permet aux jeunes de se sentir valorisés et en confiance. Dans ce cadre, il est important de les accompagner sur des thématiques sensibles telles que la vie affective et sexuelle, les relations amicales et amoureuses, tout en encourageant le respect mutuel et la communication. Parallèlement, les adolescents doivent être sensibilisés aux risques liés à l'alcool et aux drogues, ainsi qu'aux enjeux de prévention des discriminations, de l'égalité et l'écologie. Ceci est un travail de longue haleine, il doit avoir lieu tout au long de l'année lors de discussions informels, ou d'ateliers définis. Grâce à un accompagnement bienveillant et éducatif, les jeunes peuvent ainsi explorer leur identité, apprendre à faire des choix responsables, renforcer leur autonomie, et s'épanouir pleinement dans un cadre protecteur et inclusif.

Garantir la sécurité morale de chaque jeune, c'est s'assurer que chacun trouve sa place dans le groupe et se sente égal avec le même droits. Cela implique aussi de leur donner les moyens de comprendre le sens des règles et des interdictions, afin qu'ils intègrent pourquoi certaines limites existent. Cette dimension de notre mission rappelle l'importance des lois, qui permettent de vivre en collectivité.

La sécurité affective est liée à notre capacité à identifier les émotions que chaque jeunes émettra face à une situation. Il s'agit ensuite de voir si cette émotion est en surdosage ou en sous-dosage afin de pouvoir l'accompagner à se rééquilibrer pour éviter toute submersion, ou à l'inverse, toute absence émotionnelle grave. Ce n'est pas la plus simple des 3 sécurités mais c'est peut-être celle sur laquelle il faut le plus de vigilance. Des animations de prévention sont mis en place, afin d'assurer au jeunes un espace de découverte (malle kest'en sex par exemple).

8 Les permanences

La MJC accueille régulièrement des permanences à destination des jeunes,

AJOCA (Accueil jeunes ouest cote d'Armor, anciennement mission locale) : le mardi matin pour l'orientation et l'accompagnement vers l'insertion. Des événements

ponctuels sont également organisés en partenariat avec différents acteurs du territoire.

PAEJ (Point Accueil et Écoute Jeunes) : intervient un mercredi sur deux de 16h à 18h (actuellement en pause en raison de l'arrêt de travail de la référente).

Dispositif En voiture Nina et Simon.e : Le dispositif est un van mobile, dédié à la prévention et à l'écoute des jeunes et des adultes. J'aimerais développer notre partenariat et le faire venir devant la MJC une fois tous les deux mois, pour que tout jeunes le souhaitant puissent avoir accès à un lieu d'écoute anonyme et gratuit.

9 Les rythmes de l'adolescent

A la MJC, nous sommes vigilant.e.s au respect du rythme de chaque jeune. Nous sommes vigilant à l'évolution de chacun et adaptons notre posture en fonction du groupe et de ses besoins.

- **11-12 ans : début de l'adolescence** : À cet âge les jeunes entrent dans la puberté et commencent à s'affirmer tout en restant proches de leurs parents et de leur entourage. Les cercles d'amis et le sentiment d'appartenance à un groupe prennent une grande importance dans leur développement social et émotionnel. Ils découvrent comment interagir avec leurs pairs et construire des relations. À cet âge, il est également essentiel de les accompagner dans l'usage du portable et des réseaux sociaux, pour les aider à développer des habitudes sûres et responsables, tout en protégeant leur vie privée et leur bien-être.
- **13-15 ans : adolescence** : Les adolescents vivent des transformations corporelles importantes et commencent à remettre en question les repères familiaux. Le groupe d'ami.es devient central, favorisant le sentiment d'appartenance et le développement des relations sociales. C'est une période où la confiance en soi se construit, et où il est important d'ouvrir des discussions encadrées sur des sujets sensibles comme la sexualité et les addictions. Ces échanges permettent aux jeunes de réfléchir, de poser des questions, de mieux comprendre les risques et de prendre des décisions responsables pour leur bien-être et leur développement.
- **Dès 16 ans** : les adolescents approchent de la fin de l'adolescence et construisent progressivement leur identité adulte. Ils gagnent en autonomie et en responsabilité, et leurs relations sociales se diversifient et se complexifient. Le groupe de pairs reste important, mais les jeunes commencent à affirmer leurs opinions de manière plus tranchée et à se forger leur propre jugement sur les grandes questions de société. C'est également une période où ils peuvent approfondir les discussions sur la sexualité, les addictions et les choix de vie, avec une capacité accrue à réfléchir aux conséquences de leurs actes et à prendre des décisions responsables pour leur avenir.

10 Les moyens mis à disposition

Hormis les locaux gracieusement mis à disposition par la mairie de Bégard et permettant la mise en œuvre de l'accueil de loisirs, il nous semble important de préciser quelques-uns des moyens, notamment humains et matériels, qui permettent la mise en œuvre opérationnelle des objectifs pédagogiques vu ci-dessus. Ce descriptif n'est en aucun cas exhaustif.

MOYENS HUMAINS

Pour rappel, les dispositions relatives aux normes d'encadrement d'un accueil collectif de mineurs ont déjà fait l'objet d'un point au paragraphe 2 de ce projet pédagogique. Il faut également avoir en tête le rapport d'animatrice diplômée.e et non-diplômée.e à savoir 50% d'animatrices qualifiées pour 30% de stagiaires et 20% de non qualifiées ou 50% d'animatrices qualifiées et 50% de stagiaires.

Notre équipe d'animation est composée de :

- 1 animatrice diplômée,
- 1 équipe d'agents municipaux pour l'entretien des locaux.

L'équipe de la MJC dans son intégralité, constitue un support invisible sur lequel s'appuie le local jeunes pour la bonne tenue de ses missions et fait directement ou indirectement partie des ressources constamment sollicitées.

De nombreux partenaires et intervenants, qu'il serait laborieux de citer ici, sont pour autant des acteurs indispensables de la vie du local qu'il est important de reconnaître.

MOYENS MATÉRIELS

Locaux et équipements

Pour le local jeune concerné par ce projet pédagogique, nous utilisons les locaux de la MJC mis à disposition par la commune de Bégard. Ce sont des locaux adaptés et validés par les services pour l'accueil des jeunes de 11 ans et plus.

Nous pouvons également avoir accès à proximité du local jeunes à :

- 2 gymnases qui peuvent être mis à disposition sur demande auprès de la mairie, 1 city stade, 1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme, 1 skatepark et 1 pumtrack.
 - Un bois très apprécié des jeunes notamment pour faire des cabanes (Gwerun).
- Ces espaces sont tous facilement accessibles à pied. D'autres espaces peuvent être demandés aux mairies du territoire (gymnase de Péder nec, salle informatique...).

Matériels et ressources pédagogiques

Le local de la MJC dispose entre autre :

- 1 minibus 9 places, la possibilité de faire usage sur demande de celui de l'Ehpad Kreiz-ker de Bégard et ceux du club de foot de Bégard,
- 1 bibliothèque adaptée en cours de développement,
- du matériel pédagogique dédié (ordinateur, jeux éducatifs et magazines...etc.), du matériel de création,
- du matériel sportif (avec inventaire),
- des jeux de société, un baby foot, une console de jeux,
- Des ressources pédagogiques riches et variées sous la forme de livres et de revues à destination de l'équipe d'animation.

11 Évaluation et bilan

L'évaluation permet d'analyser à la fois la fréquentation, la qualité de l'accueil, la satisfaction des jeunes et des familles, ainsi que la cohérence entre le projet éducatif, le projet pédagogique et les actions menées. Elle constitue un outil d'amélioration continue au service du bien-être et de l'émancipation des jeunes.

Nous pouvons définir nos critères d'évaluation comme tels :

Évaluation quantitative

Indicateurs	Méthode	Fréquence	Objectifs
Nombre de jeunes accueillis (âge, sexe, commune)	Feuilles de pointages + excel	Aux jours de présences des jeunes	Suivi de la fréquentation
Nombre d'activités proposées	Programmation	Mensuelle	Ajusté à la demande des jeunes
Nombre de sorties et projets	Bilan d'activités	Annuelle	Évaluation de la dynamique
Coût des animations	Budget tenu à jour	Tenu à jour l'achat	Gestion budgétaire
Nombre de partenaires/intervenants	Suivi partenarial	Annuelle	Développement du réseau

Évaluation qualitative

Critères	Méthode d'évaluation	Fréquence
Satisfaction des jeunes	Questionnaires sur les réseaux sociaux, échanges informels	2 à 3 fois par période
Qualité des animations	Observations	Continue
Climat éducatif	Débrief avec les collègues, échanges avec les autres secteurs jeunes	Au besoin
Relation jeunes/animateurs	Observation et retours	Continue
Relation avec les familles	Échanges, retours parents	Continue
Cohérence projet éducatif / pédagogique	Analyse interne avec la direction de la MJC	Annuelle

Outils d'évaluation

Outil	Objectif
Questionnaires jeunes	Recueillir leur ressenti
Réseaux sociaux	Recueil de parole informelle
Réunions d'équipe	Ajustement pédagogique
Bilan annuel	Évaluation globale

Le local jeunes de la MJC du pays de Bégard s'appuie sur un réseau de partenaires locaux (collectivités, établissements scolaires, structures culturelles, sportives et sociales) afin de proposer aux adolescents des actions éducatives, culturelles et citoyennes tout au long de l'année.

Ces collaborations permettent de développer des projets variés : sorties culturelles, actions de prévention, projets artistiques, rencontres intergénérationnelles et initiatives portées par les jeunes. Elles contribuent à

renforcer l'ouverture culturelle, l'autonomie et l'engagement des adolescents, dans une démarche d'éducation populaire et de droits culturels.

Annexes

LES JOURNÉES TYPE

Pour les mercredis ou samedis

13h30-18h00	Accueil des jeunes (iels peuvent arriver en continu)
14h-16h	Propositions d'activités
16h-18h	Activités libre avec les jeunes (beaucoup partent aux activités extra-scolaires à ces heures.)

Quelques éléments clés

- Les activités sont choisies en concertation avec les jeunes (cuisine, jeux vidéo, activités manuelles, sportives..)

- Il n'est pas évident de faire des sorties les mercredis, car les jeunes ont des activités extra-scolaires. Quand elles sont proposées, les jeunes qui ont des activités restent au local en accueil libre.

Pour les vendredis

16h30-18h Accueil de jeunes

18h-22h Soirée jeunes

Le vendredi, les activités du local sont libres, iels peuvent venir papoter, dessiner ou même faire leurs devoirs. Des soirées sont régulièrement proposées pour clôturer la semaine.